

Tableau 8. Protocoles d'élevage des larves de poisson-chat nord-africain (*Clarias gariepinus*)

Protocole 1

Jour	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	15/16–30/32
Aliments vivants	■	■	■	■	■	■										
Aliments secs	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■		
Aliments pour le grossissement															■	■

Remarques:

Les larves sont nourries toutes les deux heures au cours des 24 heures de la journée.

Chaque jour, 3 à 4 distributions de nourriture enrichie de nauplii d'*Artemia*.

Au 14e jour, les poissons mesurent entre 16 et 25 mm.

À partir du 15e jour, les poissons sont placés dans un étang-nurserie et nourris avec un régime composé de 38 à 40 pour cent de protéines.

Aux 30e/32e, les poissons mesurent entre 50 et 80 mm.

Protocole 2

Jour	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	15/16–30/35
Aliments vivants	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	
Alimentation complémentaire (son de maïs)																■

Remarques:

Aliments vivants = *nauplii d'Artemia* à volonté.

Au 15e jour, les poissons pèsent entre 100 et 300 mg.

Au 30e jour, les poissons pèsent en moyenne 1 g.

Protocole 3

Jour	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	15/16–30/35
Aliments vivants	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■			
Aliments secs										■	■	■	■	■		
Granulés pour frai de poisson-chat/granulés pour truite															■	■

Remarques:

Alimentation enrichie de nauplii d'*Artemia* (limitée).

Au 10e jour, les poissons pèsent entre 100 et 150 mg.

Entre le 10e et le 14e jour, les poissons passent progressivement à un régime composé d'aliments secs.

Au 30e jour, les poissons pèsent en moyenne 1 g.

Sources des données:

Protocole 1 Hecht, Uys and Britz (1988)

Protocole 2 Janssen (1985a, 1985b)

Protocole 3 Hogendoorn (1980); Verreth, Storch et Segner (1987); Verreth et van Tongeren (1989); Verreth *et al.* (1993)